

36/1949

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

POST TENERAS LIVI

## ARRÊTÉ

approuvant la dénomination de divers chemins sur le territoire des communes de Veyrier et Troinex.

du 1er octobre 1949

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la nécessité de dénommer les chemins créés par le syndicat de remaniement parcellaire de Veyrier-Troinex-Pierre-Grand et de reviser les dénominations existantes;

vu les recherches faites par le service des archives d'Etat en date des 10 février 1949, 8 avril 1949 et 17 septembre 1949;

vu l'accord intervenu entre les communes intéressées et le Département des travaux publics;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931;

### ARRÊTÉ :

De donner le nom de :

- no 1. Route de la Pierre-aux-Dames à la route tendant de la route de Pierre-Grand à la route cantonale de Troinex no 27.
- no 1A. Route des Tournettes à la route tendant de la route de Troinex no 27 au chemin des Marais.
- no 2. Chemin de la Cantonière au chemin tendant de la route cantonale de Troinex no 27 à la route des Tournettes.
- no 3. Chemin de Platton au chemin tendant du chemin de Crétolliet à la route cantonale de Troinex no 27.
- no 4. Chemin de Très le Molard au chemin sans issue débouchant sur le chemin de Crétolliet.
- no 5. Chemin des Serrailloles au chemin tendant de la route de Troinex no 27 au chemin des Marais. *Mer*
- no 6. Chemin de la Grande A. Erêt au chemin sans issue débouchant de la route des Tournettes en direction du chemin de Troinex à Vessy.
- no 7. Chemin des Diocès au chemin tendant de la route des Tournettes au chemin des Serrailloles.
- no 8. Chemin du Rafour au chemin reliant le chemin des Marais au chemin des Diocès.
- no 9. Chemin de Cormand au chemin reliant le chemin des Marais au chemin des Diocès.
- no 10. Chemin de l'Aigue Noire au chemin reliant la route des Tournettes au chemin de la Cantonière.
- no 11. Chemin des Presles au chemin reliant la route des Tournettes au chemin de la Cantonière.

CV-18295

CV-18732

CV-24139

CV-36/1949

CV-124

Séance du 14 octobre 1949

- no 12. Chemin de Tette-Simond au chemin débouchant sur le chemin de la Cantonnière et partant en direction de la frontière.
- CV\_5355 no 13. Chemin de Chategnin au chemin tendant de la route cantonale de Troinex no 27 au chemin de Sous-le-Crêt.
- no 14. Chemin de Sous-le-Crêt au chemin tendant du chemin de Crétolliet au chemin de Platten.
- CV\_26247 no 15. Chemin de Vuorse au chemin reliant le chemin de Crétolliet à la route de la Pierre-aux-Dames.
- CV\_10859 no 16. Chemin de Follet au chemin sans issue débouchant sur la route des Tournettes.
- CV\_8176 no 17. Chemin de Curtarey au chemin sans issue débouchant sur la route de la Pierre-aux-Dames.
- CV\_5584 no 19. Chemin des Cheneviers au chemin reliant la route de la Pierre-aux-Dames au chemin de Platten.
- CV\_14710 no 20. Chemin de Malera au chemin reliant la route de la Pierre-aux-Dames au chemin de Platten.
- CV\_19500 no 21. Chemin de Pré-Cossen au chemin sans issue débouchant sur le chemin de Platten et partant en direction de la frontière.
- no 22. Chemin de Claisel au chemin sans issue débouchant sur le chemin de Platten et partant en direction de la frontière.

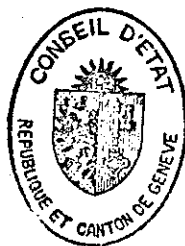
Ces nouvelles dénominations entrent immédiatement en vigueur.

\*\*\*\*\*

Certifié conforme  
Le chancelier d'Etat :

Communiqué à :

Travaux 8 ex.  
Arch. Etat 1 ex.



A. Combel